



Cantal : le déclin démographique persiste malgré un regain d'attractivité

Le département du Cantal compte 146 000 habitants au 1^{er} janvier 2016. Il subit un déclin démographique, comme l'Allier. Le déficit des naissances sur les décès explique à lui seul cette perte d'habitants. En effet, le Cantal attire de nouveaux habitants depuis le début des années 2000. Le grand pôle urbain d'Aurillac perd des habitants au profit des communes périurbaines. Plus on s'éloigne de l'influence des villes, plus le déclin démographique est important, notamment dans les massifs.

Alexandre Tillatte, Emma Bianco, Insee

Au 1^{er} janvier 2016, le Cantal compte 146 000 habitants, soit moins de 2 % de la population régionale (figure 1). C'est le département le moins peuplé de la région. Depuis le début du XX^e siècle, le Cantal est en déclin démographique. Entre 2011 et 2016, il perd encore des habitants (- 0,2 % en moyenne par an), mais à un rythme légèrement moins soutenu. Sur les dix dernières années, le département a perdu plus de 3 700 habitants. Avec l'Allier, il est le seul département de la région qui fait face à un déclin démographique.

Un regain d'attractivité insuffisant pour combler le déficit de naissances

Le déficit des naissances sur les décès (solde naturel négatif, définitions) explique à lui seul le déclin démographique du Cantal sur les cinq dernières années, en lien avec une population plus âgée (figure 2). Sans l'arrivée de nouveaux cantaliens, le département perdrait en moyenne 0,5 % de sa population chaque année. L'excédent des arrivées sur les départs (solde migratoire positif, définitions) permet de limiter la déprise démographique. L'amélioration du solde migratoire traduit un regain d'attractivité du département.

1 Dynamisme de l'espace périurbain

Évolution de la population et contribution des soldes naturel et migratoire pour le Cantal, ses dix principales communes et les différents types d'espace

	Population			Taux de variation annuel moyen (%)					
	2006	2011	2016	de la population		dû au solde naturel		dû au solde migratoire	
				2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016	2006-2011	2011-2016
Cantal	149 682	147 577	145 969	- 0,3	- 0,2	- 0,4	- 0,5	+ 0,1	+ 0,3
Aurillac	29 477	27 338	25 954	- 1,5	- 1,0	- 0,2	- 0,6	- 1,3	- 0,5
Saint-Flour	6 663	6 665	6 504	0,0	- 0,5	- 0,2	- 0,2	0,2	- 0,3
Arpajon-sur-Cère	5 934	6 144	6 263	+ 0,7	+ 0,4	+ 0,1	+ 0,1	+ 0,6	+ 0,3
Ytrac	3 718	3 937	4 246	+ 1,2	+ 1,5	+ 0,2	- 0,1	+ 1,0	+ 1,6
Mauriac	3 887	3 819	3 667	- 0,4	- 0,8	- 0,8	- 1,3	+ 0,4	+ 0,5
Riom-ès-Montagnes	2 727	2 681	2 520	- 0,3	- 1,2	- 1,2	- 1,4	+ 0,9	+ 0,2
Maurs	2 282	2 166	2 164	- 1,0	0,0	- 1,1	- 1,4	+ 0,1	+ 1,4
Jussac	1 805	1 907	2 016	+ 1,1	+ 1,1	- 0,3	- 0,2	+ 1,4	+ 1,3
Naucelles	1 909	1 914	1 996	+ 0,1	+ 0,8	0,0	+ 0,2	+ 0,1	+ 0,7
Murat	2 202	2 080	1 915	- 1,1	- 1,6	- 0,8	- 2,1	- 0,3	+ 0,4
Grands pôles urbains	35 411	33 482	32 217	- 1,1	- 0,8	- 0,2	- 0,4	- 0,9	- 0,3
Périurbain	30 545	31 980	33 446	+ 0,9	+ 0,9	+ 0,2	0,0	+ 0,8	+ 0,9
Autres communes sous influence des villes	22 970	23 174	22 980	+ 0,2	- 0,2	- 0,2	- 0,3	+ 0,3	+ 0,1
Communes isolées	60 756	58 941	57 326	- 0,6	- 0,6	- 0,8	- 1,0	+ 0,2	+ 0,4
Auvergne-Rhône-Alpes	7 357 284	7 634 223	7 916 889	+ 0,7	+ 0,7	+ 0,5	+ 0,4	+ 0,3	+ 0,3

Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

Aurillac en déprise démographique au profit de sa périphérie

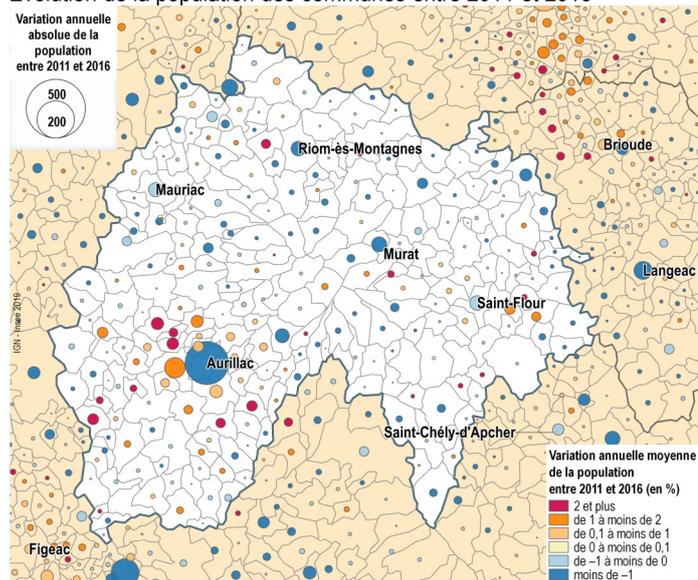
Entre 2011 et 2016, l'aire urbaine d'Aurillac (*définitions*), qui concentre à elle seule 45 % de la population cantalienne, reste quasi stable, à + 0,1 % en moyenne annuelle. Néanmoins, le grand pôle urbain d'Aurillac est en perte de vitesse (- 0,8 %), notamment sa commune-centre (- 1,0 %) au profit des communes périurbaines alentour (+ 0,9 %) (*figure 3*). Celles-ci sont les seules à ne pas perdre des habitants, grâce à leur attractivité croissante. L'excédent migratoire s'y est en effet légèrement accentué entre 2006-2011 (+ 0,8 %) et 2011-2016 (+ 0,9 %). Ainsi, les communes d'Ytrac, de Jussac et d'Arpajon-sur-Cère, en périphérie d'Aurillac, gagnent de la population. D'autres communes de taille inférieure bénéficient aussi de cette périurbanisation, à l'image de Sansac-de-Marmiesse ou de Saint-Simon. Le pôle urbain d'Aurillac fait également face à un déficit des naissances sur les décès. Néanmoins la réduction du déficit migratoire sur la période récente limite l'impact de la détérioration du solde naturel.

Loin des villes le déclin démographique est plus important

La population diminue dans le reste du département, comme à Saint-Flour ou Mauriac. La commune de Saint-Flour cumule déficit naturel et déficit migratoire. Ce dernier bénéficie toutefois aux communes périphériques. La commune de Mauriac, malgré une certaine attractivité, voit sa population diminuer du fait d'un déficit naturel patent (- 1,3 % en moyenne par an entre 2011 et 2016, après - 0,8 % entre 2006 et 2011). Les communes isolées, dans le Massif du Cantal ou sur les plateaux du Cézallier et de l'Aubrac, parfois enclavées, perdent de la population de manière continue ces dix dernières années. Leur solde naturel est largement déficitaire car du fait d'une population plutôt âgée, les naissances n'y sont pas assez nombreuses pour compenser les décès. Ces communes n'en sont pas moins attractives, les arrivées étant plus nombreuses que les départs, notamment sur la période récente. ■

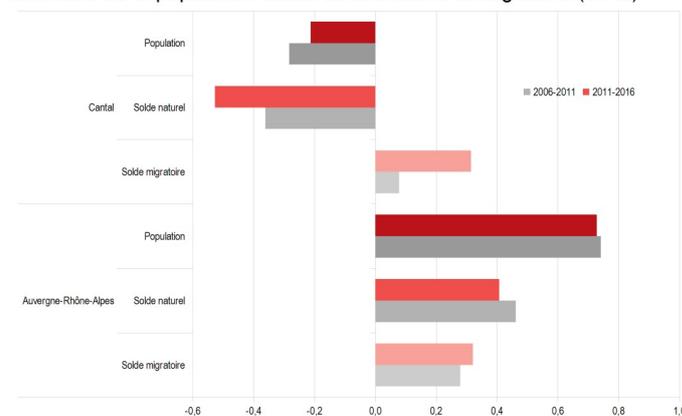
3 Un département en déprise démographique malgré une progression en périphérie d'Aurillac

Évolution de la population des communes entre 2011 et 2016



2 L'excédent des décès sur les naissances creuse le déclin démographique

Évolution de la population et des soldes naturel et migratoire (en %)



Sources : Insee, Recensements de la population 2006, 2011 et 2016

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès domiciliés (comptabilisés dans la commune de résidence).

Le **solde migratoire** apparent, appelé ici « solde migratoire », est la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de la période considérée. Il est estimé par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Une **aire urbaine** est un ensemble de communes constitué par un pôle urbain et par des communes rurales ou unités urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle et dans les communes attirées par celui-ci. Les « grandes aires urbaines » sont composées des grands pôles urbains de plus de 10 000 emplois et des **espaces périurbains** (couronnes et communes multi-polarisées autour des grands pôles). Les autres communes sous influence des pôles constituent les **moyennes et petites aires urbaines**, autour de pôles concentrant de 1 500 à 10 000 emplois. Les **communes isolées** se situent hors de l'influence des pôles.

Avertissement : Afin d'améliorer la prise en compte de la multi-résidence, notamment pour les enfants en résidence partagée, le questionnaire du recensement de la population a évolué en 2018. La croissance de population mesurée entre 2011 et 2016 est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire. Une estimation en sera publiée le 15 janvier 2019.

Sources

Depuis 2004, la méthode du **recensement de la population** est basée sur des cycles de collecte de 5 ans. Les **populations légales** publiées fin 2018, qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2019, sont millésimées 2016, car elles sont calculées à partir des informations collectées lors des enquêtes de recensement de 2014 à 2018 et ramenées à une même date, celle du milieu de la période.

Insee Auvergne-Rhône-Alpes
165 rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Jean-Philippe Grouthier

Rédaction en chef :
Aude Lécroart
Philippe Mossant

ISSN : 2493-1462

©Insee 2019

Pour en savoir plus

- « La croissance démographique reste soutenue, grâce au dynamisme des grandes aires urbaines », *Insee Flash Auvergne-Rhône-Alpes* n° 41, décembre 2018

Retrouvez les mêmes résultats pour chaque département de la région sur le site insee.fr

